

Modèle sociétal

Version provisoire

Conférence PS2R
21 octobre 2024 – Centre culturel Tjibaou



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

CONTEXTE

Suite aux émeutes qui ont éclaté le 13 mai, la Nouvelle-Calédonie se trouve dans une situation financière, économique et sociale extrêmement difficile.

Dans ce contexte, les membres du 17^{ème} gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaitent mettre en place un plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction (S2R) qui permettra :

À court terme - Sauvegarde

Organiser les mesures de sauvegarde



À moyen terme - Refondation

Définir les grands principes sur lesquels reposera le modèle calédonien



À long terme - Reconstruction

Identifier les pistes prioritaires de reconstruction





GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Sauvegarde

« Volet d'urgence à très court terme (fin 2024-2025) visant uniquement la survie du système économique et social de la Nouvelle-Calédonie, fortement touché par les conséquences des exactions débutées en mai 2024 ».



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Refondation

« Construction d'une réponse adaptée et à la hauteur des difficultés auxquelles nous devons faire face nécessite aujourd'hui de réinterroger les fondements sur lesquels la Nouvelle-Calédonie s'est développée ces trois dernières décennies et **engager le pays dans un processus de REFONDATION impliquant une transformation de son modèle économique et social, de son modèle sociétal et de son modèle institutionnel** ».

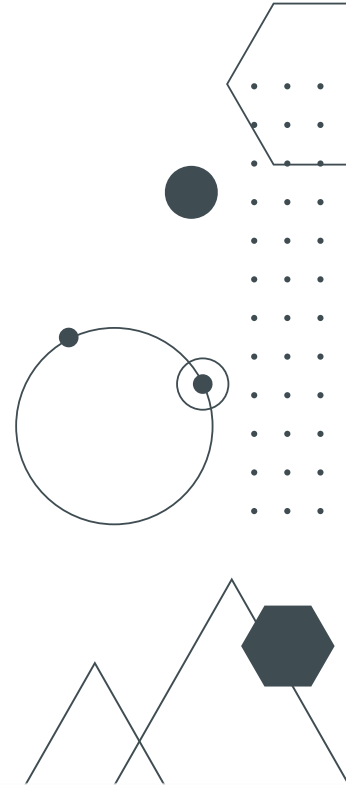
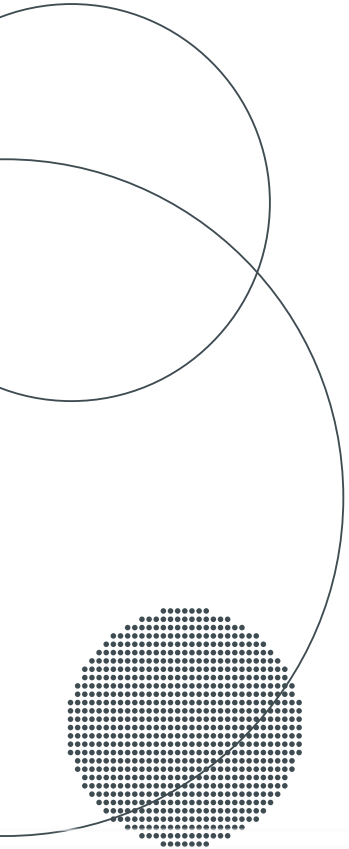
Rappels des constats sur le modèle sociétal calédonien

- Les événements violents survenus en milieu d'année sont notamment liés aux conditions de précarité sociale et professionnelle d'une partie de la population.
- Il est important de souligner que, dans la plupart des cas, les actes de délinquance concernent des mineurs. Il est constaté également une défaillance de l'autorité parentale.
- Malgré des avancées considérables en matière de scolarisation, d'équipements et de réussite aux examens, l'absence de cohérence dans les politiques éducatives se traduit par un manque d'adaptation aux réalités calédoniennes .
- Le refus de reconnaître le modèle sociétal actuel, qui s'inspire du modèle français, notamment par les kanak, aggrave la situation, marginalisant ainsi les territoires coutumiers et créant des inégalités.
- La division entre le peuple kanak et les autres habitants complique la construction d'une identité calédonienne partagée.

Les objectifs stratégiques de la refondation du modèle sociétal calédonien

- OS14. Construire une identité basée sur des valeurs et des pratiques communes et partagées et renforcée par un sentiment d'appartenance à la NC**
- OS15. Adapter l'éducation, la formation et l'insertion au contexte contemporain**
- OS16. Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles**
- OS17. Prévenir et s'adapter au changement climatique**

OS 14.
**Construire une identité
basée sur des valeurs et des
pratiques communes et
partagées et renforcée par
un sentiment
d'appartenance à la NC**

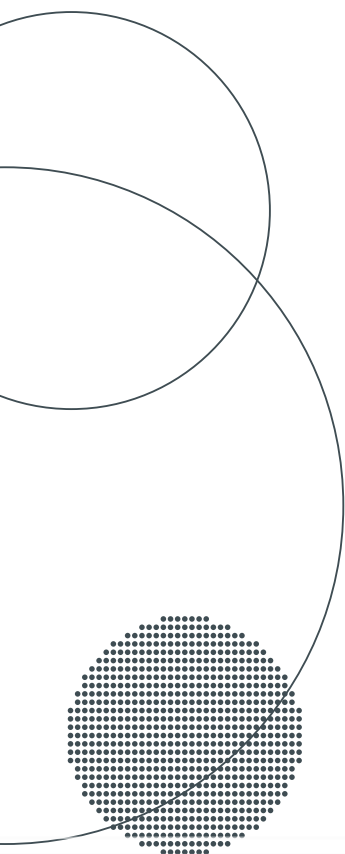


Mesures de « Sauvegarde »

- Mise en place d'un plan de sauvegarde du patrimoine néo-calédonien, kanak et océanien.
- Maintien du versement des subventions individualisées destinées aux associations prioritaires exerçant une mission de service public.
- Maintien de la tenue de certains événements pour préserver la cohésion sociale.
- Sauvegarde de la mobilité des jeunes.

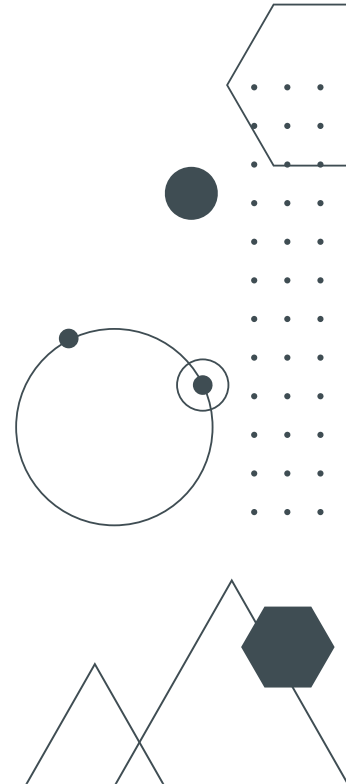
Mesures de refondation

- Création des modules de formation citoyenne (formation initiale et continue).
- Soutien aux initiatives de médiation culturelle, d'éducation à la diversité et de promotion des langues kanak.
- Implication des jeunes dans les travaux sur la construction d'une identité commune.
- Promotion des associations et démocratisation des pratiques sportives et culturelles dans chaque lieu de vie, tribu, quartier, villes et villages
- Mise en place du service civique obligatoire.
- Démarche mémorielle sur les grandes dates de l'histoire calédonienne (ex : Monique, Accords, Mwa Ka...).
- Promotion des signes identitaires dans les institutions et à l'école.
- Conduite d'une étude sur les pratiques coutumières.



OS 15.

Adapter l'éducation, la formation et l'insertion au contexte contemporain



Mesures de « Sauvegarde »

- Garantir un continuum éducatif
- Versement par l'Etat d'un complément d'aide au tutorat aux entreprises néo-calédoniennes pour atteindre le niveau national
- Création d'un groupe de travail inter-institutionnel qui analyse et propose un plan post crise concernant la lutte contre le décrochage scolaire
- Préserver l'aide au logement pour les étudiants à la rentrée 2025
- Organiser les examens 2024 en contrôle continu
- Remise en service du réseau de transport scolaire

Mesures de refondation – École calédonienne

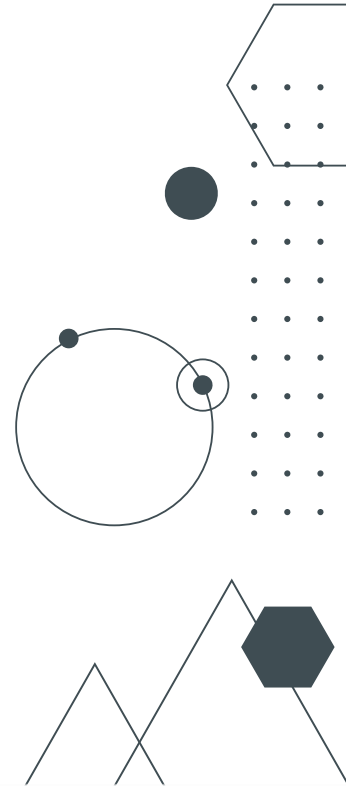
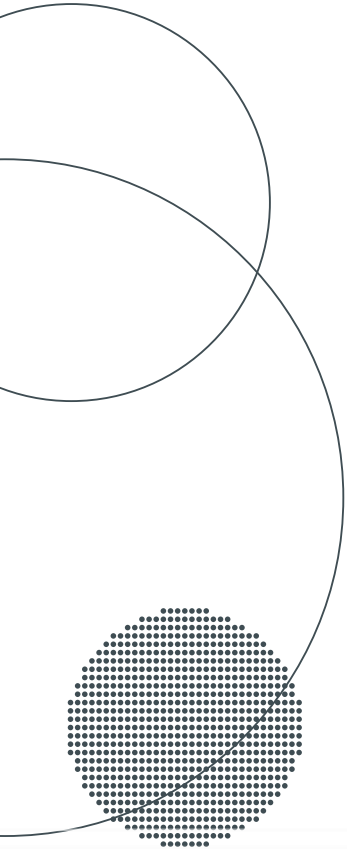
- Lancement d'une consultation publique spécifique sur la refondation de l'enseignement.
- Amélioration des conditions d'apprentissage et de l'environnement de tous les élèves (santé, accès à la restauration et au transport).
- Réforme des rythmes scolaires.
- Instauration d'une tenue commune dans tous les établissements scolaires.
- Faire du sport un pilier d'une politique globale de santé scolaire.
- Création d'écoles immersives et bilingues, permettant l'apprentissage de langues kanak, océaniques et anglaise.
- Mise en place d'un dispositif exceptionnel sur le décrochage scolaire.
- Lutter contre l'illettrisme et l'innumérisme.
- Poursuite des politiques de rééquilibrage en matière d'éducation, et mettre en place des classes de besoin, des vacances apprenantes

Mesures de refondation – Formation et insertion

- Mutualisation des plateaux techniques (village des métiers) entre formation initiale et formation professionnelle.
- Développer le réseau RSMA et le dispositif SPOT.
- Amélioration des conditions d'apprentissage et de l'environnement (santé, logement, accès à la restauration et au transport).
- Mettre en place une filière de formation pour les travailleurs indépendants.
- Développer des dispositifs modulaires permettant d'acquérir des compétences spécifiques.

OS 16.

Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles

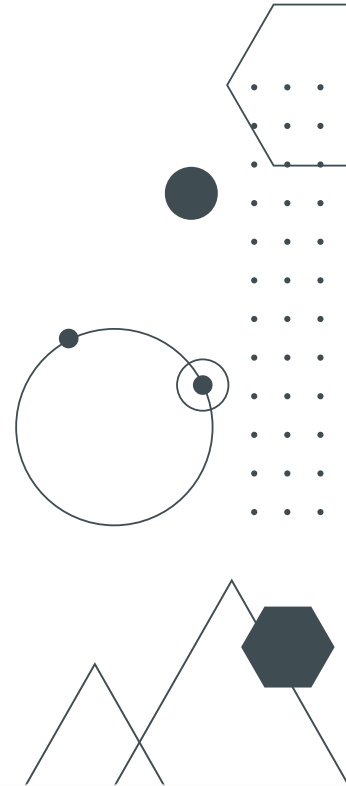
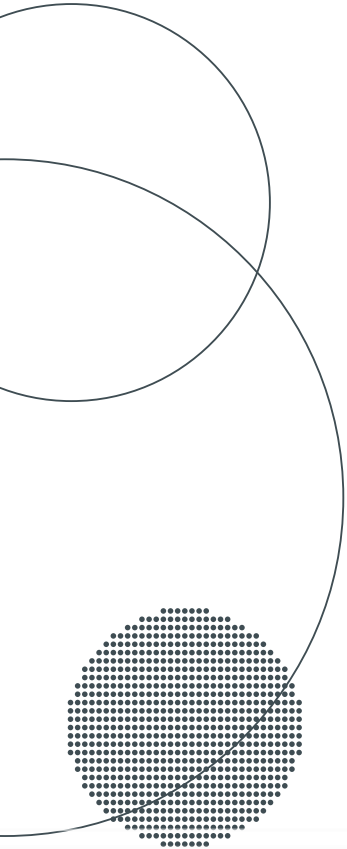


Mesures de « refondation »

- Adoption d'une stratégie pays sur la qualité de l'air.
- Mutualisation des agences et associations environnementales.
- Moratoire sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales du Parc Naturel de la Mer de Corail.
- Renforcement du cadre légal existant sur le gaspillage alimentaire, l'économie circulaire et la biodiversité.
- Renforcement du cadre légal existant sur la valorisation des ressources naturelles et les savoirs traditionnels (APA).



OS 17. Prévenir et s'adapter au changement climatique



Mesures de « refondation »

- Mise en œuvre de la stratégie calédonienne du changement climatique.
- Instauration du chèque transport avec une majoration pour le transport durable.
- Etude de faisabilité sur la taxe carbone.
- Plantation massive d'arbres en milieu urbain et rural.